

Série de document de travail sur l'agriculture et le milieu rural
Document de travail n° 46

Tendances géographiques du bien-être socioéconomique
des collectivités des Premières nations

Robin P. Armstrong

Mars 2001

n° 21-601-MIF01046 au catalogue

L'analyse et l'interprétation des données sont la responsabilité de l'auteur et non celle de Statistique Canada.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

© Ministre de l'Industrie, Statistique Canada, 2001. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu du présent document, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement.

Tendances géographiques du bien-être socioéconomique des collectivités des Premières nations

Robin P. Armstrong

Introduction

Une majorité d'Indiens inscrits au Canada font partie des quelque 900 petites collectivités des Premières nations découpant un archipel de 5 000 kilomètres carrés dans le panorama canadien. Une analyse des données du recensement et des données administratives de 1986 révèle qu'il y a des tendances géographiques distinctives des caractéristiques socioéconomiques des Premières nations (Armstrong et Rogers, 1996). Notre propos sera de répondre à quatre questions relatives au bien-être socioéconomique des collectivités des Premières nations. En premier lieu, quelles sont les tendances géographiques actuelles du bien-être socioéconomique de ces collectivités? En deuxième lieu, que font voir ces tendances comme éventuelles stratégies de développement socioéconomique s'offrant aux Premières nations? En troisième lieu, ces tendances géographiques ont-elles évolué depuis 1986? Enfin, si l'on s'éloigne des comparaisons entre collectivités, comment les collectivités des Premières nations se comparent-elles au panorama socioéconomique des collectivités non autochtones au Canada?

Plan de l'étude

Plan général

La méthode générale servant à examiner les questions qui ont été posées dans le cadre de cette étude consiste essentiellement 1) à créer des groupes de collectivités de Premières nations en se fondant sur des similitudes/dissimilitudes de caractéristiques socioéconomiques, 2) à produire des statistiques descriptives de base pour ces groupes, 3) à configurer les groupes et 4) à tirer des conclusions reposant sur les comparaisons des tendances statistiques et géographiques des conditions socioéconomiques.

Données

Les données de cette étude proviennent du Recensement de la population de 1996. Les variables et les indicateurs associés paraissent ci-après. Les quatre premiers indicateurs/variables servent à mesurer le bien-être socioéconomique. Les autres indicateurs facilitent l'interprétation des données.

1. *Instruction*

Moins d'une 9^e année - pourcentage de la population de 20 à 64 ans ayant fait moins que la 9^e année dans toutes ses études - c'est l'indicateur que nous avons employé pour l'instruction. Cet indicateur sert à préciser de façon générale dans quelle mesure une population ne dispose pas de l'instruction nécessaire pour fonctionner dans l'économie contemporaine; on peut interpréter cet indicateur comme une variable générale de substitution de l'analphabétisme fonctionnel. Même si un niveau d'instruction plus élevé aiderait sans doute plus pour évaluer la scolarité chez les populations non autochtones, le pourcentage de la population n'ayant pas fait d'études secondaires varie énormément entre les collectivités des Premières nations. Le groupe d'âge 20 à 64 ans permet de connaître le niveau d'instruction dans la population en âge de travailler;

2. *Emploi*

Taux d'emploi - proportion de la population âgée de 20 à 64 ans qui avait un emploi dans la semaine précédant le recensement (du 5 au 11 mai 1996). Cet indicateur sert à la fois à renseigner sur la santé générale de l'économie locale des salaires lorsqu'on l'applique à toute la population d'une région, et sur le succès d'une sous-population donnée à trouver un emploi rémunéré;

3. *Revenu*

Revenu annuel moyen - revenu annuel moyen de toute provenance en 1995 dans le cas des particuliers ayant un revenu. Cette variable représente le niveau général auquel une population est en mesure de générer un revenu. C'est une variable de substitution approximative du bien-être matériel général d'une population - confondue selon les variations géographiques en pourcentage des particuliers ayant un revenu, les contributions au bien-être matériel ne provenant pas du marché, la structure des prix, et d'autres;

4. *Habitation*

Habitation surpeuplée - nombre moyen de personnes par pièce. Sert de mesure au surpeuplement des logements. Un chiffre élevé est signe d'une dégradation dans l'état des logements;

5. *Modes de vie traditionnels*

Langue autochtone au foyer - pourcentage de la population qui parle une langue autochtone au foyer. C'est là une variable de substitution pour ce qui est du degré de préservation de la culture traditionnelle dans une collectivité des Premières nations. Une proportion moindre n'indique pas nécessairement qu'une première nation subit l'assimilation, celle-ci ayant pu se doter d'une culture autochtone bien à elle qui a ensuite perdu de ses éléments traditionnels, et notamment la langue;

6. *Structure démographique*

Population jeune - proportion de la population âgée de moins de 18 ans. Indique la fécondité de la population et peut, si le pourcentage est peu élevé, illustrer une émigration de la population de régions en perte.

7. *Branche d'activité*

Industries primaires - proportion de la population qui travaillait en 1995 dans les industries primaires. Indique l'importance relative du secteur primaire dans l'économie.

Population étudiée

Les données ont été agrégées au niveau des subdivisions de recensement (SDR) pour les Indiens inscrits et leurs ménages faisant partie de collectivités des Premières nations. Aux fins de cette étude, nous avons défini ces collectivités comme des SDR constituant des réserves, des établissements, des «Indian Government Districts», des terres réservées ou des villages cris. En 1996, Statistique Canada a recueilli des données dans 751 SDR des Premières nations¹, dont 260 comptant moins de 65 personnes ont été retranchées de l'ensemble de données de manière à diminuer le nombre de cas qui auraient pu présenter des valeurs aberrantes introduites artificiellement par l'arrondissement aléatoire. Ces petites collectivités représentaient seulement 2,5 % de la population d'Indiens inscrits des collectivités recensées des Premières nations. Il restait donc 491 collectivités pour notre analyse. Comme dans l'étude d'Armstrong et Rogers menée en 1996, les résultats de notre étude ne peuvent être étendus aux petites collectivités en raison des erreurs systématiques qui découlent de l'exclusion de collectivités n'ayant pas fait l'objet d'un recensement général. L'annexe A indique l'emplacement des collectivités des Premières nations qui ont été incluses dans notre étude ou qui en ont été exclues.

Notes supplémentaires au sujet des données

Appliquées aux données extraites de la base de données du recensement pour préserver leur caractère confidentiel, les procédures d'arrondissement aléatoire attribuent au hasard une valeur de zéro à des résultats de zéro à cinq. Le logiciel SPSS utilisé pour l'analyse aurait considéré ces valeurs comme manquantes et réduit en conséquence le nombre de cas susceptibles d'être inclus dans l'analyse. Pour conserver ces cas dans l'analyse, nous avons rétabli à un la valeur des résultats que le processus d'arrondissement aléatoire avait initialement établie à zéro.

L'ensemble de données comportait une douzaine de valeurs aberrantes. Nous les avons examinées individuellement pour trouver une correspondance avec des collectivités des Premières nations avoisinantes et, dans certains cas, nous avons posé des questions à des personnes compétentes sur les circonstances existant dans la collectivité. L'examen nous a révélé que toutes ces valeurs pourraient être valides et nous les avons donc conservées.

¹ Le dénombrement a été incomplet dans 77 Premières nations, d'où l'absence de prise en compte de quelque 44 000 de leurs membres.

Mesures et méthodes

Nous avons utilisé quatre variables pour représenter le bien-être socioéconomique général : l'instruction, l'emploi, le revenu et l'habitation. Si nous avons retenu uniquement quatre variables pour représenter le bien-être socioéconomique, c'est parce qu'une analyse antérieure avait révélé que 1) il existe relativement peu d'aspects du bien-être socioéconomique pour lesquels des données sont disponibles, 2) les données qui sont effectivement disponibles doivent être ramenées à un nombre infime de facteurs pour lesquels des indicateurs représentatifs peuvent être choisis (Armstrong et Rogers, 1996). Il convient de souligner que lorsque des moyennes sont calculées pour des populations définies pour des séries de SDR, ces moyennes représentent la moyenne des moyennes pour les unités géographiques et non pas la valeur moyenne de la population agrégée des unités combinées.

Le travail statistique s'est fait à l'aide du logiciel SPSS, qui a utilisé la méthode de groupement des k-moyennes pour identifier les groupes de collectivités semblables. Dans le regroupement des collectivités des Premières nations, on a d'abord procédé à une série de sept analyses typologiques des k-moyennes afin d'obtenir des solutions pour les groupes deux à huit. Afin de préserver «l'équilibre» entre les variables, les valeurs des indicateurs ont d'abord été converties en notes Z. Pour déterminer la «meilleure» solution entre les sept, on a d'abord cherché la solution qui produisait l'écart le plus élevé entre les centres des grappes (c'est la solution qui présentait les plus grands écarts entre les groupes). MapInfo a servi à cartographier les groupes en question.

Typologie des collectivités des Premières nations en 1996

La solution à trois groupes a été la meilleure pour ranger les 491 collectivités des Premières nations dans des groupes en fonction de nos indicateurs de bien-être socioéconomique. Le tableau 1 présente les notes Z qui témoignent des différences que les quatre variables font ressortir entre les groupes. Le tableau 2 présente les caractéristiques des groupes. La figure 1 illustre l'emplacement géographique des collectivités par type de groupe. Nous discutons ci-après des caractéristiques de chaque groupe. Il convient de noter que, si les collectivités d'un groupe vivent dans les mêmes conditions socioéconomiques de base, les aspects fondamentaux de la vie économique et sociale peuvent considérablement varier selon les collectivités membres. Il importe de souligner que les écarts entre certains facteurs ne peuvent facilement être interprétés uniquement à l'aide de chiffres. Par exemple, la signification des écarts de revenus sur l'échelle du bien-être socioéconomique s'estompe en raison de variations inconnues du pouvoir d'achat du dollar entre les collectivités et aussi de la contribution de l'économie non marchande au bien-être.

Collectivités supérieures à la moyenne

La solution à trois groupes révèle un groupe de 154 collectivités des Premières nations qui se caractérisent par des taux d'emploi et un revenu personnel relativement élevés. Les valeurs moyennes de ces variables pour les collectivités en question dépassaient de plus d'un écart-type celles de l'ensemble des collectivités analysées. Les valeurs d'occupation des logements et de fréquence du degré d'instruction retenu (moins d'une 9^e année d'études) étaient inférieures à celles des autres collectivités, mais les moyennes se situaient à moins d'un écart-type de celles de l'ensemble des collectivités. Sur le plan géographique, on a constaté que les collectivités supérieures à la moyenne étaient le plus concentrées dans le nord du Québec, le centre et le sud de l'Ontario et en Colombie-Britannique, notamment dans la basse région continentale, les autres régions méridionales et le littoral de cette province. Par ailleurs, on a constaté que chaque province comptait une ou plusieurs de ces collectivités supérieures. Parfois, il y en avait relativement près de collectivités de forte disparité. Les collectivités supérieures à la moyenne comprenaient environ 32 % de la population d'Indiens inscrits dans cette étude.

Collectivités de disparité moyenne

On peut le mieux décrire le plus nombreux des trois groupes (213 cas et environ 43 % de la population) en disant que les conditions socioéconomiques des Premières nations y sont moyennes. Les collectivités dites de disparité moyenne présentaient des valeurs de faible instruction et de surpeuplement domestique un peu supérieures aux moyennes générales, et des valeurs d'emploi et de revenu un peu inférieures. Les collectivités de disparité moyenne sont relativement prédominantes dans les Maritimes et dans le sud du Manitoba et de la Saskatchewan.

Collectivités de forte disparité

Le troisième groupe de 124 collectivités vivait dans des conditions inférieures à la moyenne (quatre variables considérées). Les valeurs moyennes de l'instruction et du surpeuplement se situaient à plus d'un écart-type au-dessous des moyennes générales. Les valeurs moyennes de l'emploi et du revenu étaient bien inférieures aux moyennes de l'ensemble des collectivités des Premières nations. Les collectivités de forte disparité sont assez largement concentrées au centre du Québec, au nord-ouest de l'Ontario, au nord du Manitoba et de la Saskatchewan et dans toute l'Alberta. Près de 25 % de la population d'Indiens inscrits faisait partie de collectivités de forte disparité.

Tableau 1: Notes Z pour la solution à trois groupes, collectivités des Premières nations Population des Indiens inscrits, 1996

<u>Groupe</u>	<u>Variable</u>	Instruction	Emploi	Revenu	Habitation
Sup. à la moyenne (n=154)		-0,59	1,02	1,02	-0,64
Disparité moyenne (n=213)		-0,28	-0,27	-0,33	-0,28
Forte disparité (n=124)		1,22	-0,80	-0,70	1,27

Tendances générales du bien-être socioéconomique des Premières nations

Quelle est la nature des tendances qui se dégagent de cette typologie? D'abord, les collectivités s'inscrivent dans un continuum du meilleur au pire pour les quatre indicateurs utilisés pour définir le bien-être socioéconomique. Les «lignes» qui répartissent les collectivités en groupes doivent être considérées comme des solutions de continuité le long d'un continuum du bien-être plutôt que des discontinuités socioéconomiques séparant des collectivités de types substantiellement différents. De même, à l'échelle nationale, l'expression géographique des groupes ne débouche pas sur des régions de bien-être socioéconomique bien définies. Quoi qu'il en soit, même si les tendances chez les groupes ne présentent pas des régions distinctives de types de groupes, on retrouve une autocorrélation géographique importante entre les types de collectivités des Premières nations, outre des tendances géographiques générales du bien-être. Dans les Prairies et le Bouclier canadien, les conditions sont en général relativement médiocres. Dans les régions méridionale et côtière de la Colombie-Britannique et le sud de l'Ontario, on relève des concentrations de collectivités dont la situation socioéconomique est relativement bonne. On peut penser à un axe nord-sud pour la variation des conditions, et on observe des enclaves de collectivités supérieures à la moyenne dans les régions septentrionales de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec.

Collectivités de développement socioéconomique

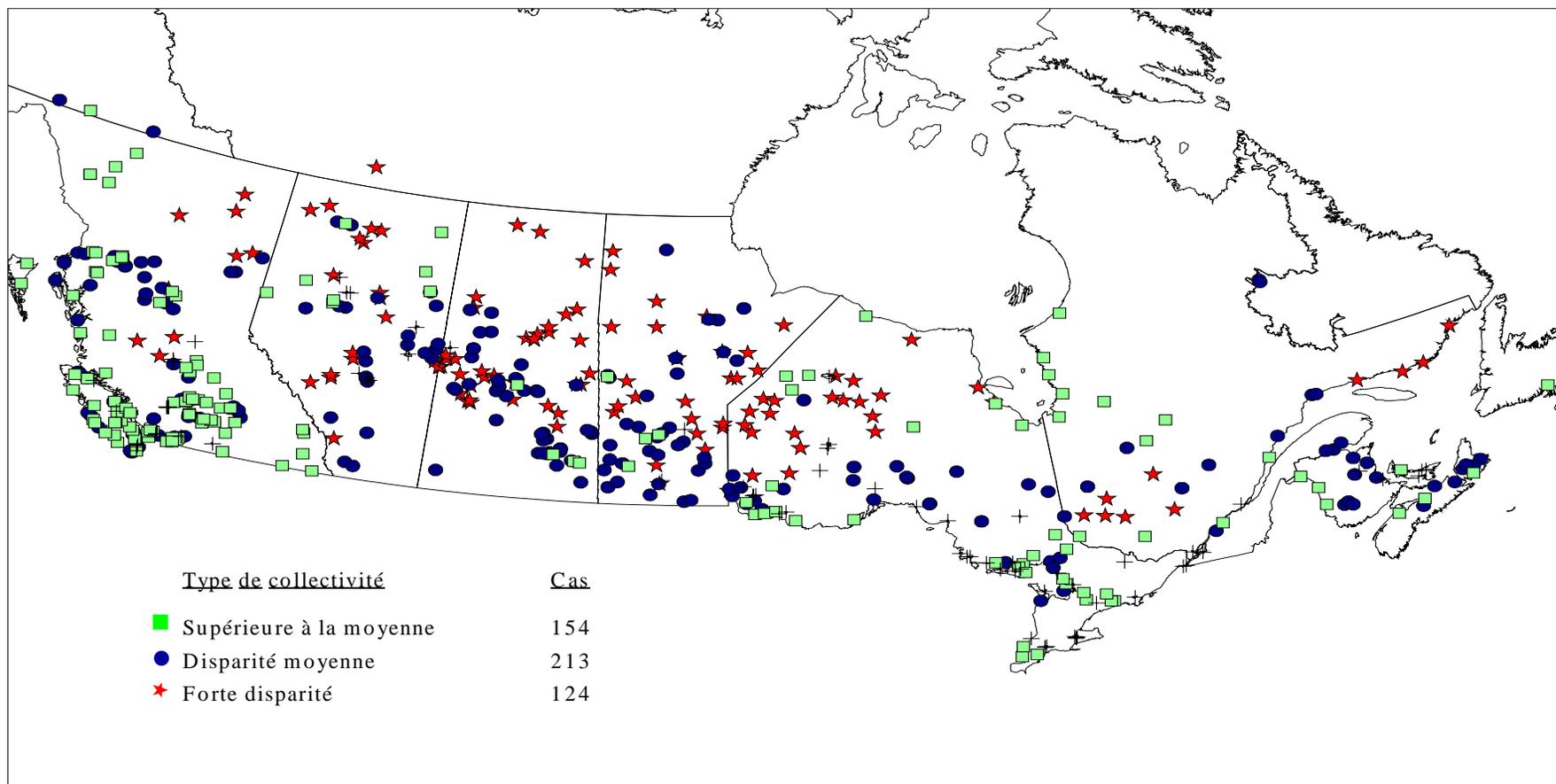
Que font voir ces tendances comme éventuelles stratégies de bien-être socioéconomique des collectivités des Premières nations? Disons d'abord que les tendances générales semblent indiquer que la proximité des centres urbains ou des secteurs où les ressources abondent seraient source d'avantages sur le plan du développement. C'est l'illustration que l'accès aux ressources et l'intégration au marché du travail peuvent être des voies de réussite. Par ailleurs, les liens de proximité entre certaines collectivités de forte disparité et certaines grandes agglomérations urbaines sont l'indice que le facteur géographique est loin en soi d'être le seul facteur déterminant de bien-être. Les collectivités doivent analyser et vaincre les obstacles qui peuvent leur bloquer ces voies de réussite. De même, le fait que plusieurs collectivités supérieures à la moyenne se trouvent dans des milieux défavorables évoque l'abondance des voies possibles de réussite socioéconomique.

Tableau 2 : Moyennes des variables et écarts-types pour la solution à trois groupes Collectivités des Premières nations, population des Indiens inscrits, 1996

<u>Groupe</u>	Supérieure à la		Disparité moyenne		Forte disparité	
	moyenne		Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type
	Moyenne	Écart-type				
<u>Variable</u>						
Instruction	15,30 %	10,04 %	20,27 %	9,24 %	43,95 %	14,44 %
Emploi	59,91 %	8,79 %	42,40 %	9,47 %	35,20 %	10,16 %
Revenu	15 668 \$	2 491 \$	11 365 \$	2 238 \$	10 193 \$	2003,72 \$
Habitation	0,77 ppp*	0,16 ppp	0,87 ppp	0,15 ppp	1,25 ppp	0,20 ppp
Mode de vie traditionnel	10,33 %	22,42 %	15,04 %	21,59 %	51,72 %	31,62 %
Jeunesse	38,03 %	6,63 %	42,67 %	9,47 %	48,07 %	5,83 %
Industries primaires	14,39 %	10,43 %	13,10 %	10,28 %	11,00 %	9,31 %

- ppp = personnes par pièce

Figure 1 : Typologie du bien-être socioéconomique des collectivités des Premières nations Solution à trois groupes et quatre variables, 1996



Il y a d'autres facteurs non géographiques chez les trois groupes qui seraient à l'origine des différences socioéconomiques. Les collectivités supérieures à la moyenne semblent avoir plus subi l'assimilation que les autres collectivités des Premières nations. Le taux d'usage des langues autochtones au foyer n'est que de 10 % dans ces collectivités contre 15 % et 52 % respectivement dans le cas des collectivités de moyenne et de forte disparité. En moyenne, seuls 38 % des membres de ces collectivités supérieures sont âgés de moins de 18 ans, contre des proportions respectives de 43 % et 58 % dans le cas des collectivités de moyenne et de forte disparité. Si l'on joint à ce facteur celui d'une plus grande instruction, on est porté à croire, d'après le profil général des collectivités supérieures à la moyenne, que l'adoption du mode de vie de la «majorité» peut constituer un modèle d'une réussite socioéconomique.

Toutefois, il est important de porter son regard au-delà des tendances générales lorsqu'on cherche des explications. Dans un petit groupe de huit collectivités supérieures à la moyenne, dont sept sont des collectivités crie de la baie de James, la population parle la langue autochtone au foyer dans une proportion de plus de 89 %. Dans six autres collectivités supérieures à la moyenne, de 35 % à 75 % de la population fait de même. Dans une faible partie des collectivités supérieures, de 45 % à 55 % de la population a moins de 18 ans. Il semblerait donc qu'il existe plusieurs modèles d'une réussite socioéconomique. Il convient aussi de noter que la perte d'une langue autochtone n'est pas nécessairement synonyme d'absence d'une culture autochtone distincte. Les similitudes relatives entre les collectivités supérieures et la collectivité canadienne en général pourraient être bien plus superficielles qu'il n'y paraît.

Changements entre 1986 et 1996

Y a-t-il des raisons qui nous amènent à croire que le bien-être socioéconomique des collectivités des Premières nations évoluera avec le temps? Peut-être. La période s'échelonnant de 1985 à 1997 a donné lieu à des pressions sans précédent de changement en général et de changement dans l'environnement des collectivités des Premières nations. Ces pressions provenaient de diverses sources, notamment des décisions judiciaires, une résistance civile, des chefs autochtones, de l'opinion publique et d'une commission royale. Pendant cette période, un flot continu de jugements ont contribué à redéfinir la nature du titre autochtone qui, à son tour, a présidé à une nouvelle relation qui évolue depuis ce temps entre les Premières nations et les intérêts des secteurs public et privé. Ces jugements comprennent *Guerin c. Procureur général du Canada* (1985), *Sparrow c. Procureur général du Canada* (1990) et *Delgamuukw c. La Reine* (1997). La résistance civile, dont une opposition armée à Kanesatake (Oka), au lac Gustafsen et à Ipperwash, a polarisé l'opinion publique et a sensibilisé davantage le public à l'histoire, aux circonstances et aux problèmes des Premières nations. Les chefs autochtones et d'autres parties intéressées ont été en mesure de faire pression pour que les choses changent, pression qu'est venue renforcer la création de la Commission royale sur les peuples autochtones.

Si les 12 dernières années ont été une période de pressions évolutives, elle ont aussi été marquées par de nouvelles aspirations bien réelles chez les Premières nations. En effet, pendant cette période, le projet de loi C-31 a été adopté et appliqué, mettant ainsi fin à la discrimination selon le sexe et permettant à plus de 105 000 personnes d'acquérir ou de reprendre le statut d'Indien inscrit. Pour beaucoup de Premières nations, cette période a aussi engendré de nouvelles tensions au sujet des installations communautaires et de

l'appartenance à la collectivité. Tout en réduisant la croissance des niveaux de financement des Premières nations, le gouvernement fédéral a mis en oeuvre des politiques nouvelles ou modifiées sur les revendications territoriales, l'autonomie gouvernementale, le logement, les mécanismes de transfert de fonds, l'éducation postsecondaire et le développement économique.

D'autres changements ont aussi été manifestes ailleurs. Des intérêts du secteur privé, par exemple, dans les industries primaires et les services financiers, ont commencé à travailler en partenariat avec les Premières nations (Sloan et Hill, 1995). Les provinces et, dans une moindre mesure, les municipalités ont commencé à s'intéresser à des processus comme les négociations entourant le traité de C.-B. et le Treaty Land Entitlement en Saskatchewan.

Enfin, en voulant aborder les questions de bien-être, les Premières nations ont étendu l'ampleur de leurs mesures au-delà des premières tactiques qu'elles utilisaient, en l'occurrence, la résistance et les pressions politiques. Il y a eu, par exemple, deux assemblées sacrées pour trouver des voies spirituelles de guérison et de changement, de même que de nombreuses initiatives par les Premières nations et les conseils tribaux pour apporter des changements économiques, environnementaux et sociaux dans les collectivités (voir, par exemple, Anderson, 1997 et MAINC, 1997).

Évolution générale du bien-être socioéconomique

De 1986 à 1996, les conditions socioéconomiques des réserves ont changé. Le taux d'emploi des Indiens inscrits de plus de 15 ans est passé de 28 % à 37 %. Le degré d'instruction s'est également élevé. La proportion de la population ayant moins d'une 9^e année d'études est tombée de 45 % à 29 % et la proportion ayant fait des études secondaires complètes ou des études postsecondaires partielles a augmenté, passant de 22 % à 37 %. Ce ne sont toutefois pas tous les indicateurs qui révèlent de tels progrès. L'habitation s'est légèrement détériorée et le pourcentage de logements comptant plusieurs personnes par pièce s'est accru de 29 % à 31 %. La proportion de familles monoparentales est en hausse (de 24 % à 26 %) et le revenu annuel moyen en dollars constants de 1995, en baisse (de 12 900 \$ à 12 000 \$).

Tendances géographiques de l'évolution du bien-être des collectivités de 1986 à 1996

Dans quelle mesure les tendances géographiques du bien-être socioéconomique relatif ont-elles persisté ou évolué de 1986 à 1996, malgré les changements et les pressions évolutives de la dernière décennie? On peut le constater en comparant les tendances présentées par la typographie élaborée par Armstrong et Rogers (1996) à l'égard des Premières nations en 1986 et les tendances produites à l'aide des données de 1996. Même si plusieurs facteurs empêchent une stricte comparaison, il existe suffisamment de similitudes dans la méthode pour effectuer une comparaison instructive.

Quatre facteurs nous empêchent de procéder à une stricte comparaison entre les typologies des conditions socioéconomiques de 1986 et de 1996 :

- l'étude de 1986 utilisait des données qui avaient été recueillies par les Premières nations, tandis que l'étude de 1996 recourt à des données recueillies par la collectivité des Premières nations. La différence vient du fait que certaines Premières nations englobent plus d'une collectivité peuplée de Premières nations;
- différents groupes de collectivités de Premières nations ont été dénombrés à chacun des recensements;
- la typologie de 1986 recourait à des données provenant à la fois du recensement et du fonds de données administratives du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Cela a introduit d'autres écarts dans les groupes respectifs de collectivités pour lesquelles nous disposions de données et pouvions effectuer une comparaison;
- la typologie de 1986 reposait sur neuf variables dont certaines, comme le pourcentage de la population active travaillant dans les industries primaires, pourraient sans doute mieux être considérées comme des *caractéristiques* socioéconomiques que des *conditions* socioéconomiques.

Malgré ces écarts, on a pu créer en 1996 une quasi-réplique utile de la typologie de 1986. Sept des neuf variables de 1986 ont été puisées au recensement de 1996 : instruction, succès à trouver un emploi salarié, revenu, habitation, modes de vie traditionnels, structure de la population et structure économique. Les indicateurs de ces variables sont répétés ici, à quelques exceptions près. D'abord, les indicateurs de l'instruction et de l'emploi pour 1996 mettent l'accent sur la population de 20 à 64 ans, tandis que ceux utilisés pour la typologie de 1986 visaient la population de 15 ans ou plus. De plus, l'indicateur de l'habitation pour 1996 portait sur le surpeuplement plutôt que sur la présence d'un chauffage central. La mise en grappe des données de 1986 a produit une typologie à cinq groupes. Un de ces groupes, le groupe des industries primaires, était en quelque sorte une anomalie puisqu'il comprenait uniquement quatre membres. On pourrait considérer le groupe des industries primaires comme un cas spécial du grand groupe de l'économie naissante. Cela étant dit, on a établi pour 1996 une quasi-répétition de la typologie avec quatre groupes plutôt que cinq et on l'a fait reposer sur les sept variables indiquées plus haut. La figure 2 présente, par région géographique, la typologie de 1986, tandis que la figure 3 affiche la quasi-répétition de 1996.

Lorsqu'on garde à l'esprit l'inexactitude des comparaisons effectuées entre la typologie de 1986 et la quasi-répétition de 1996, y a-t-il des similitudes ou des différences qui méritent d'être signalées entre les deux? D'abord, on constate une similitude dans le pourcentage de la répartition des Premières nations selon le niveau relatif de bien-être socioéconomique (voir le tableau 3)². En 1986, 19 % des Premières nations se

² Il convient de souligner à quel point il est facile de déformer les résultats en ajoutant des caractéristiques qui, en elles-mêmes, ne constituent pas des indicateurs de bien-être (p. ex., le pourcentage de la population de moins de 18 ans). Lorsqu'on compare la typologie à trois groupes et quatre variables avec la typologie à quatre groupes et sept variables, on constate que les Premières nations crient de la baie de James présentent des conditions supérieures à la moyenne dans le premier cas, mais qu'elles se regroupent avec les Premières nations de forte disparité dans le deuxième cas, parce que leurs jeunes populations et la fréquence de l'utilisation des langues autochtones au foyer ont fait en sorte que leur profil socioculturel global se rapproche davantage de celui des Premières nations dont les conditions socioéconomiques sont plus médiocres.

retrouvaient dans les deux catégories supérieures, 53 % dans une catégorie intermédiaire (disparité moyenne) et 28 % dans les deux groupes de forte disparité. Dans la solution à quatre groupes et sept variables de 1996, 18 % se sont retrouvés dans la catégorie supérieure, 58 % dans les deux catégories intermédiaires - qui regroupaient en même temps des segments supérieurs et inférieurs de conditions typiques - et 24 % étaient regroupés dans la catégorie de forte disparité.

Les tendances géographiques présentent également des similitudes dans le temps lorsqu'on compare les deux typologies. On peut voir que des conditions relativement médiocres persistent dans le nord-ouest de l'Ontario et le nord du Manitoba et de la Saskatchewan, tout comme subsiste une situation relativement bonne dans le nord et le sud (le long de la frontière canado-américaine) de l'Ontario et la partie méridionale de la Colombie-Britannique. Par ailleurs, on est porté à penser que les conditions relatives se sont dégradées au nord et au centre (régions côtières) de la Colombie-Britannique et dans la partie centrale de l'Alberta et qu'elles se sont peut-être améliorées dans les provinces de l'Atlantique et dans des enclaves isolées des régions septentrionales des provinces, depuis la Colombie-Britannique jusqu'au Québec.

Tableau 3 : Répartition en pourcentage des Premières nations selon les niveaux du bien-être socioéconomique 1986 et 1996

Niveau	Typologie à cinq groupes et neuf variables de 1986		Quasi-répétition à quatre groupes et sept variables de 1996	
Supérieure	Industries primaires (1 %)		Économie naissante	
	Économie naissante (18 %)	19 %		18 %
Moyenne	Disparité moyenne	53 %	Moyenne élevée (23 %)	
			Moyenne basse (35 %)	58 %
Inférieure	Forte disparité (23 %)		Forte disparité	24 %
	Disparité extrême (5 %)	28 %		

Situation des collectivités des Premières nations dans le panorama socioéconomique non autochtone

À en juger par les statistiques agrégées, les inégalités socioéconomiques entre les collectivités des Premières nations et la collectivité canadienne en général sont appréciables, pour ne pas dire plus. En 1996, 29 % des Indiens inscrits des réserves qui étaient âgés de 15 ans ou plus avaient moins d'une 9^e année d'études et 36 % avaient fait des études secondaires complètes ou au moins des études postsecondaires partielles. Pour la population canadienne en général, les pourcentages correspondants étaient de 12 % et de 65 %. De même, la population des réserves présentait un taux d'emploi (rapport population occupée - population totale) de 37 % et un revenu annuel moyen de 12 245 \$, contre 59 % et 25 196 \$ dans l'ensemble de la population canadienne. On relève en outre des écarts pour ce qui des catégories de familles et de l'occupation des logements. Les familles d'Indiens inscrits et des réserves sont deux fois plus susceptibles d'être monoparentales (26 % contre 13 %) et les probabilités que les logements autochtones soient surpeuplés sont plus de six fois supérieures (31 % contre 5 %). Il convient de souligner que ces statistiques ne tiennent pas compte des différentes structures par âge des populations respectives. Cela masque donc toute l'étendue des lacunes et de leurs répercussions pour les peuples, familles et collectivités des Premières nations.

Comment se répartissent ces inégalités au Canada? Ces lacunes sont-elles comblées ou considérablement réduites quelque part et, dans l'affirmative, où et dans quelles conditions? Comment les collectivités des Premières nations s'insèrent-elles dans le paysage socio-économique non autochtone? Après une recension de la documentation, Reimer et coll. (1997) font remarquer que les économies des Premières nations sont reliées aux économies locales non autochtones. De plus, certains éléments de leurs travaux empiriques appuient cette affirmation. Cependant, ils n'ont pas été en mesure d'illustrer le degré d'intégration économique entre les collectivités des Premières nations et les populations non autochtones avoisinantes, ni d'ailleurs d'évaluer dans quelle mesure l'intégration économique existante aurait pu être bénéfique aux deux types de collectivités. Peut-être qu'une analyse des tendances nous renseignera sur ces questions.

Figure 2 : Typologie des Premières nations, solution à cinq groupes et neuf variables, vers 1986

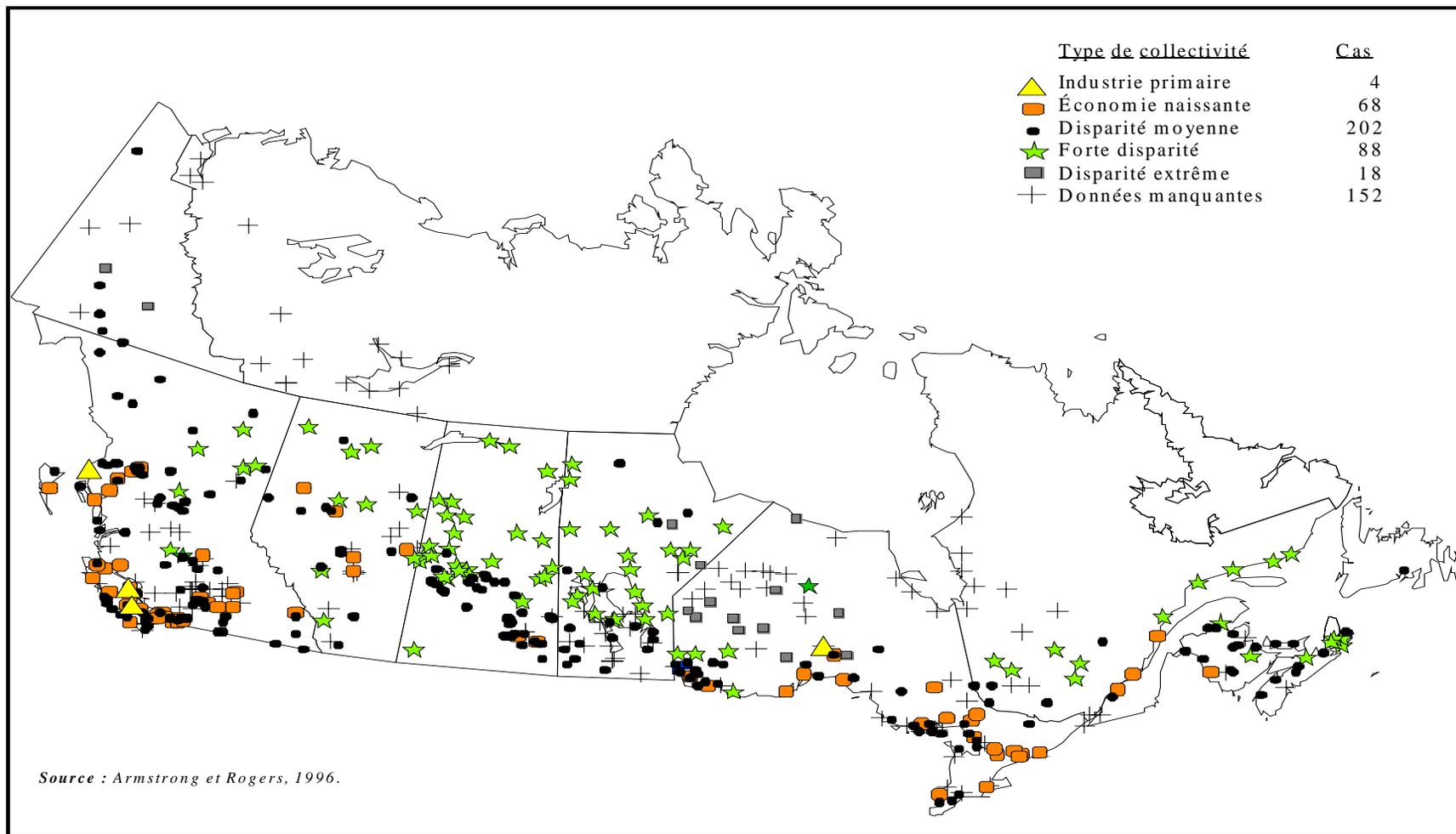
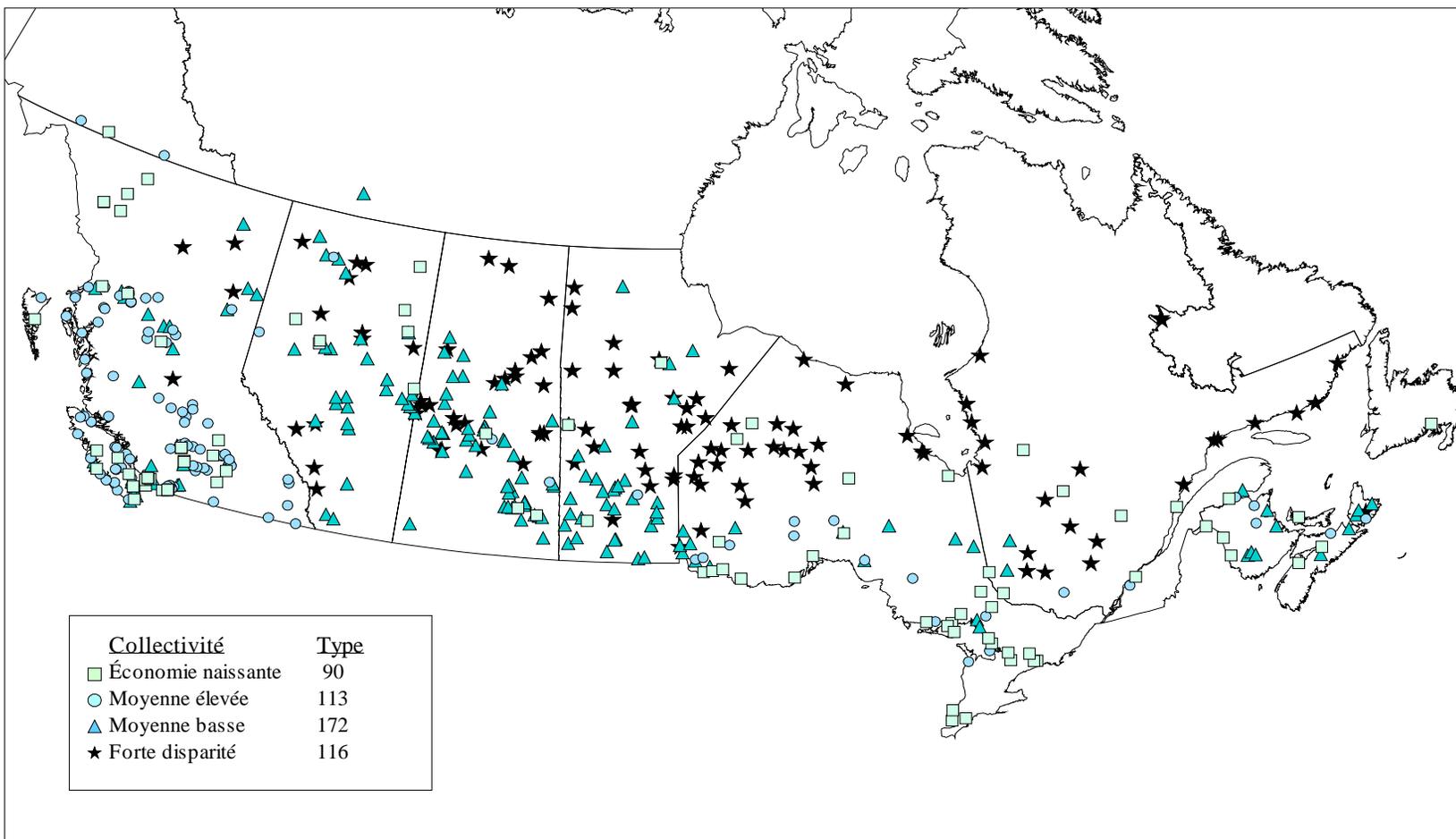


Figure 3 : Typologie des Premières nations - caractéristiques socioéconomiques Solution à quatre groupes et sept variables, 1996



Lien de corrélation avec les collectivités voisines

On peut examiner la place que tiennent les collectivités des Premières nations dans le panorama socioéconomique en voyant quel est le degré de corrélation entre les conditions socioéconomiques de ces collectivités et celles des collectivités non autochtones voisines. On a remplacé cette analyse par un examen de la corrélation existant entre les valeurs dans les collectivités des Premières nations et celles des mêmes variables chez la population non autochtone de la division de recensement correspondante où résidait chacune des collectivités. Pour les trois variables du revenu, de l'habitation et de l'instruction, la corrélation a été statistiquement significative (au niveau de 0,0000). Dans le cas de l'emploi, la corrélation n'a pas été significative.

Même si les corrélations ont été significatives dans le cas de trois variables, elles ont été très ténues : les carrés R redressés se sont établis à 0,040 pour l'instruction, à 0,048 pour le revenu et à 0,067 pour le logement. Il semblerait donc que les économies non autochtones locales influencent le bien-être socioéconomique des collectivités des Premières nations, mais lorsqu'on tient compte de l'échelle géographique utilisée dans l'analyse, cette influence semble très faible.

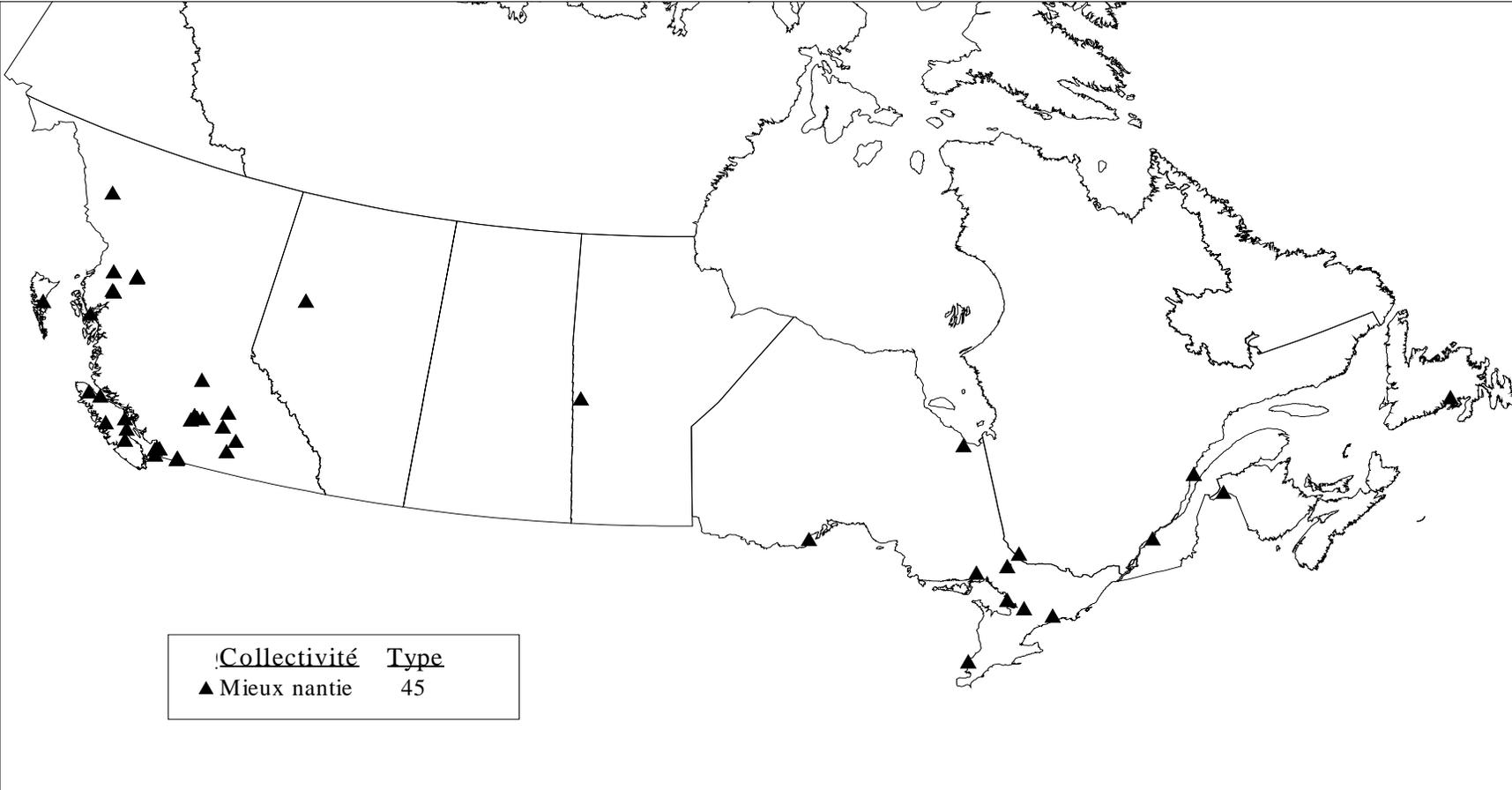
Le meilleur des mondes, le pire des mondes

Une autre façon d'examiner les conditions socioéconomiques des Premières nations consiste à comparer les populations non autochtones à un ensemble restreint de collectivités de Premières nations vivant dans des conditions relativement bonnes. Ce groupe de collectivités «mieux nanties» provient d'une analyse typologique qui a produit sept grappes parmi lesquelles on a pu identifier le meilleur groupe comme un ensemble de 45 collectivités situées principalement dans la partie centrale et méridionale de l'Ontario ainsi que dans les régions méridionale et côtière de la Colombie-Britannique (voir la figure 4). Comparativement aux 154 collectivités supérieures à la moyenne, celles-ci ont affiché en général un niveau plus élevé de bien-être socioéconomique. Elles avaient des revenus plus élevés, des logements moins surpeuplés et un pourcentage plus faible de leur population possédant moins d'une 9^e année d'études. Les ratios d'emploi ont été presque identiques, mais légèrement moins élevés. Comparativement aux collectivités supérieures à la moyenne, ces collectivités utilisent moins la langue autochtone à la maison, le pourcentage de leur population de moins de 18 ans est un peu moins élevé et la proportion de leur effectif travaillant dans le secteur primaire est presque équivalente.

Typologie des populations non autochtones au Canada

Pour mieux comprendre où se situent les collectivités mieux nanties des Premières nations dans le panorama socioéconomique du Canada non autochtone, nous avons besoin de tracer ce panorama. Comme dans le cas des collectivités des Premières nations, nous avons recouru à une analyse typologique pour diviser le pays en régions socioéconomiques. Les données comprenaient les mêmes quatre indicateurs utilisés pour la typologie des Premières nations. La solution à cinq groupes était celle qui convenait le mieux à la population non autochtone des 288 divisions de recensement. Le tableau 4 affiche les notes Z indiquant les écarts relatifs entre les groupes d'après les quatre

Figure 4 : Collectivités de Premières nations mieux nanties, 1996



variables retenues. Les caractéristiques des groupes sont présentées au tableau 5. La figure 5 présente l'emplacement géographique des DR selon le type de groupe. Nous expliquons les groupes plus loin. Comme dans le cas des groupes des collectivités des Premières nations, il est important de souligner que même si les divisions de recensement établissant un groupe particulier puissent présenter des caractéristiques socioéconomiques semblables, les aspects fondamentaux de l'économie et de la société peuvent varier énormément d'un endroit à l'autre à l'intérieur du groupe, et les écarts de variables d'un groupe à l'autre, par exemple au niveau du revenu, ont sans doute un caractère relatif, non absolu.

Nord administratif

Les cinq divisions du recensement englobant le groupe des Territoires du Nord-Ouest présentent un environnement socioéconomique particulièrement distinctif. En effet, les caractéristiques socioéconomiques de la population non autochtone indiquent que les niveaux de l'emploi, de l'instruction de base et du revenu sont beaucoup plus élevés que les valeurs moyennes un peu partout au pays. Par ailleurs, les niveaux de surpeuplement sont également élevés uniquement à cet endroit. Étant donné que la plus grande partie de la population non autochtone travaille dans le secteur public, cette région a été appelée le Nord administratif. Moins d'un dixième de un pour cent de la population non autochtone du Canada habite cette région. Comme notre étude ne renferme qu'une seule collectivité de Premières nations provenant du Nord administratif, il sera très peu question de cette région.

Rue Principale

Près de 42 % de la population non autochtone du Canada habite 103 divisions de recensement qu'on pourrait qualifier de «Rue Principale». En effet, c'est là que le surpeuplement y est à son plus faible niveau au Canada et, si l'on ne tient pas compte de l'exceptionnelle région du Nord administratif, l'instruction de base et l'emploi affichent leur niveau le plus élevé. Le revenu présente aussi un niveau relativement élevé.

Possibilités

Près de 43 % de la population non autochtone du Canada vit dans un mélange intéressant de 65 divisions de recensement qui regroupent la plus grande partie de la partie centrale nordique du pays et plusieurs de ses plus grandes régions métropolitaines comme Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal et Québec. À l'extérieur du Nord administratif, c'est dans cette région qu'on trouve les revenus les plus élevés au Canada... et aussi les niveaux de surpeuplement les plus élevés. Cette région affiche également des niveaux relativement élevés pour ce qui est de l'instruction de base et de l'emploi. En gros, elle ressemble beaucoup plus à la population de la «Rue Principale» qu'à celle des deux régions pauvres que nous décrivons ci-après.

Conditions précaires

Présentant des conditions relativement médiocres, un groupe de 64 divisions de recensement pourraient porter le nom de «collectivités précaires» car elles ne se situent pas très loin des régions les moins bien nanties du pays. Toutes ces régions, sauf sept, se trouvent à l'est de l'Ontario. Même si les logements ne sont pas surpeuplés, l'instruction, l'emploi et le revenu se situent bien en deçà de la moyenne. Près de 9 % de la population non autochtone habite des régions à conditions précaires.

Conditions difficiles

Un groupe de 51 divisions de recensement se trouvent dans des conditions socioéconomiques particulièrement médiocres. Situées à l'est de l'Ontario et regroupées géographiquement à Terre-Neuve, au Cap-Breton, dans le nord du Nouveau-Brunswick et dans de petites grappes, diverses régions du Québec, comme l'Abitibi-Témiscamingue, les Laurentides, Lanaudière, le Lac-Saint-Jean, la Montérégie, la Côte-Nord et Gaspé ainsi que des parties de ce groupe affichent les plus faibles niveaux pour ce qui concerne l'instruction, l'emploi et le revenu. Tout juste un peu moins de 6 % de la population non autochtone vit dans des conditions difficiles.

Tendance générale

D'une façon très générale, la typologie représente ici moins qu'un continuum de conditions que celle des collectivités des Premières nations. Le groupe du Nord administratif se distingue énormément de l'autre. Les groupes «Rue Principale» et «Possibilités» ne sont pas tellement différents les uns des autres dans leur niveau de bien-être général - du moins pour ce qui est des variables utilisées dans notre étude. Les indicateurs de l'instruction et de l'emploi y sont presque identiques. Le groupe «Rue Principale» est mieux logé, tandis que le groupe «Possibilités» jouit de revenus plus élevés. À l'exception du logement, les groupes «Conditions précaires» et «Conditions difficiles» s'écartent substantiellement des autres groupes, tandis que le groupe «Conditions difficiles» est plus particulièrement défavorisé au niveau de l'instruction, de l'emploi et du revenu. Dans la plupart des régions du pays, les conditions moyennes de la population non autochtone sont bonnes. Les groupes «Conditions précaires» et «Conditions difficiles» sont donc des exceptions et ils se situent en grande partie à l'est de l'Ontario.

Tableau 4 : Notes Z pour la solution à cinq groupes Population non autochtone, divisions de recensement, 1996

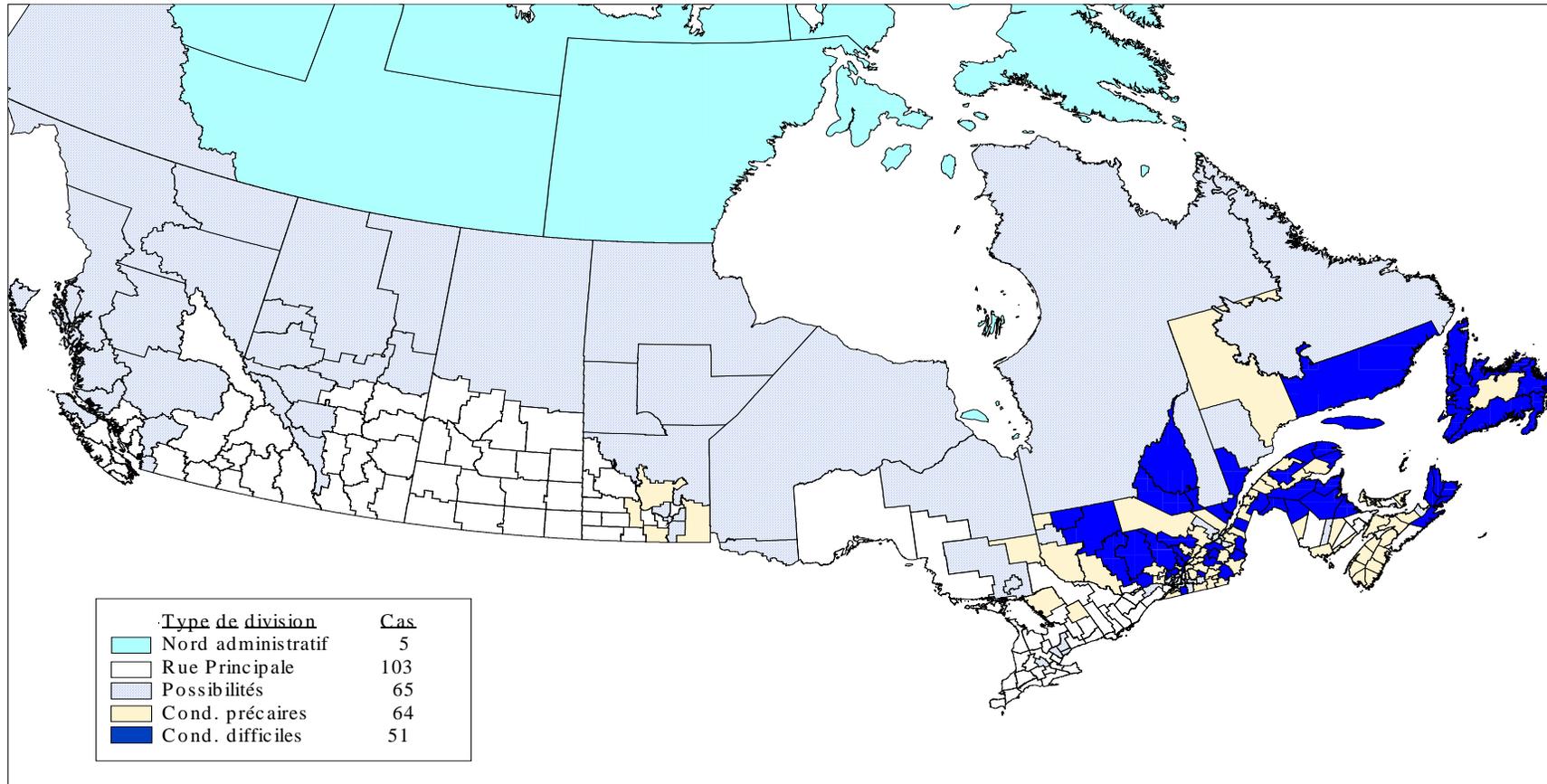
<u>Groupe</u>	<u>Variable</u>	Instruction	Emploi	Revenu	Habitation
Nord administratif (n=5)		-1,48	2,12	4,45	3,06
Rue Principale (n=103)		-0,71	0,58	0,17	-0,77
Possibilités (n=65)		-0,45	0,46	0,60	1,11
Cond. précaires (n=64)		0,59	-0,50	-0,61	-0,66
Cond. difficiles (n=51)		1,42	-1,34	-0,91	0,66

Tableau 5 : Moyennes des variables et écarts-types de la solution à cinq groupes, Divisions de recensement, population non autochtone, 1996

<u>Groupe</u>	Nord administratif		Rue Principale		Possibilités		Cond. précaires		Cond. difficiles	
	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type
<u>Variable</u>										
Instruction	1,54 %	1,02 %	6,34 %	2,24 %	7,99 %	3,64 %	14,58 %	3,96 %	19,77 %	4,52 %
Emploi	91,05 %	2,92 %	75,70 %	5,21 %	74,57 %	5,73 %	64,97 %	5,75 %	56,63 %	8,71 %
Revenu	44 734 \$	3 896 \$	24 092 \$	2 899 \$	26 175 \$	3 511 \$	20 317 \$	1 737 \$	18 892 \$	1 730 \$
Habitation	0,72 ppp*	0,05 ppp	0,50 ppp	0,00 ppp	0,61 ppp	0,03 ppp	0,51 ppp	0,02 ppp	0,58 ppp	0,04 ppp
Jeunesse	21,09 %	3,57 %	25,47 %	2,29 %	26,80 %	3,13 %	24,28 %	2,01 %	24,83 %	1,87 %
Ind. primaires	2,13 %	1,91 %	12,34 %	10,94 %	7,01 %	6,16 %	9,33 %	6,33 %	9,67 %	3,69 %

* ppp = personnes par pièce

Figure 5 : Typologie du bien-être socioéconomique de la population non autochtone dans les divisions de recensement Solution à cinq groupes et quatre variables, 1996



Comment se comparent les collectivités mieux nanties des Premières nations aux populations non autochtones? Plutôt mal, en réalité. Les quatre indicateurs du bien-être socioéconomique se comparent plus ou moins avec les 51 divisions de recensement englobant les régions «en difficulté» du Canada (voir le tableau 6). Dans l'ensemble, les collectivités des Premières nations supérieures à la moyenne vivent dans des conditions un peu plus favorables que les régions «en difficulté» pour ce qui est de l'instruction et de l'emploi, mais elles ne font pas la mesure du revenu et de l'habitation. En deux mots, les collectivités des Premières nations vivant dans les meilleures conditions socioéconomiques peuvent uniquement se comparer avec les régions les plus pauvres du Canada non autochtone.

Tableau 6 : Moyennes des variables des collectivités des Premières nations «mieux nanties» et «supérieures à la moyenne» et des populations non autochtones habitant des «régions en difficulté», 1996

<u>Groupe</u>	Collectivités mieux nanties des Premières nations Moyenne	Collectivités supérieures à la moyenne des Premières nations Moyenne	Population non autochtone des régions en difficulté Moyenne
<u>Variable</u>			
Instruction	12,2 %	15,3 %	19,77 %
Emploi	58,3 %	59,9 %	56,63 %
Revenu	18 177 \$	15 668 \$	18 892 \$
Habitation	0,69 ppp	0,77 ppp	0,58 ppp
Jeunesse	36,0 %	38,0 %	24,83 %
Ind. primaires	14,2 %	14,4 %	9,67 %
Modes de vie traditionnels	2,1 %	10,3 %	s.o.

Disparités locales

Dernier angle d'examen des conditions socioéconomiques des Premières nations dans le contexte de l'économie non autochtone : on peut jauger les inégalités socioéconomiques entre les diverses collectivités des Premières nations et les collectivités non autochtones locales. On peut se faire une approximation du premier ordre de ce type d'évaluation en examinant les différences entre chaque collectivité des Premières nations et la population non autochtone de la division de recensement correspondante. Dans les divisions de recensement plus grandes et plus éloignées, la population non autochtone peut être en grande partie assez distante. Pour effectuer de telles comparaisons, on a établi un indice en calculant, pour chaque collectivité, l'écart pour chacune des quatre «conditions» prises comme variables. La mesure de l'écart de chaque variable a ensuite été normalisée et les valeurs pour chaque collectivité ont été totalisées. On a ensuite réparti les collectivités en groupes de quintiles sur la base de cet indice. Le quintile supérieur présente le niveau d'écart le moins élevé, contrairement au cinquième quintile. La figure 6 présente la

répartition géographique des disparités. Le tableau qui s'en dégage semble indiquer un axe nord-sud dans la variation des inégalités par rapport à la population non autochtone, ainsi qu'une dimension qui permet de différencier les régions de disparité relativement élevée qui correspondent avec le territoire découpé par les «traités numérotés» (nord-ouest de l'Ontario, des Prairies et petites parties du nord-est de la Colombie-Britannique et du sud des Territoires du Nord-Ouest) et le reste du pays³.

Conclusions

Sommaire

Si l'on examine les conditions socioéconomiques de 491 collectivités de Premières nations, on constate que celles-ci peuvent se ranger dans trois groupes socioéconomiques, selon un continuum du meilleur au pire sur le plan de l'instruction, de l'habitation, de l'emploi et du revenu. D'après les résultats, s'il n'y a pas de concentration distinctive du bien-être dans des régions à l'échelle nationale, il n'y en a pas moins une autocorrélation spatiale considérable entre les types de collectivités de Premières nations, outre les tendances géographiques générales de bien-être. Ce sont les collectivités des Prairies et du Bouclier canadien qui vivent d'ordinaire dans les pires conditions. Les régions méridionale et côtière de la Colombie-Britannique se caractérisent, tout comme le sud de l'Ontario, par des concentrations de collectivités où la situation est relativement bonne. On peut évoquer une dichotomie nord-sud du bien-être socioéconomique, mais on voit des enclaves de collectivités supérieures à la moyenne dans les régions septentrionales de l'Alberta et du Québec et en Ontario. Ces collectivités se distinguent par un degré relativement bas d'usage des langues autochtones au foyer et par la proportion relativement modeste de leurs membres qui ont moins de 18 ans. On pourrait penser de prime abord que l'adoption d'un mode de vie non autochtone est le modèle de réussite socioéconomique à suivre, mais des exceptions comme celles des collectivités crie de la baie de James, dont les membres parlent la langue autochtone au foyer dans une proportion de plus de 90 %, sont l'indice que d'autres voies s'ouvrent peut-être aux progrès socioéconomiques et que la «tradition autochtone» n'a pas obligatoirement à être sacrifiée pour faire place à la modernisation.

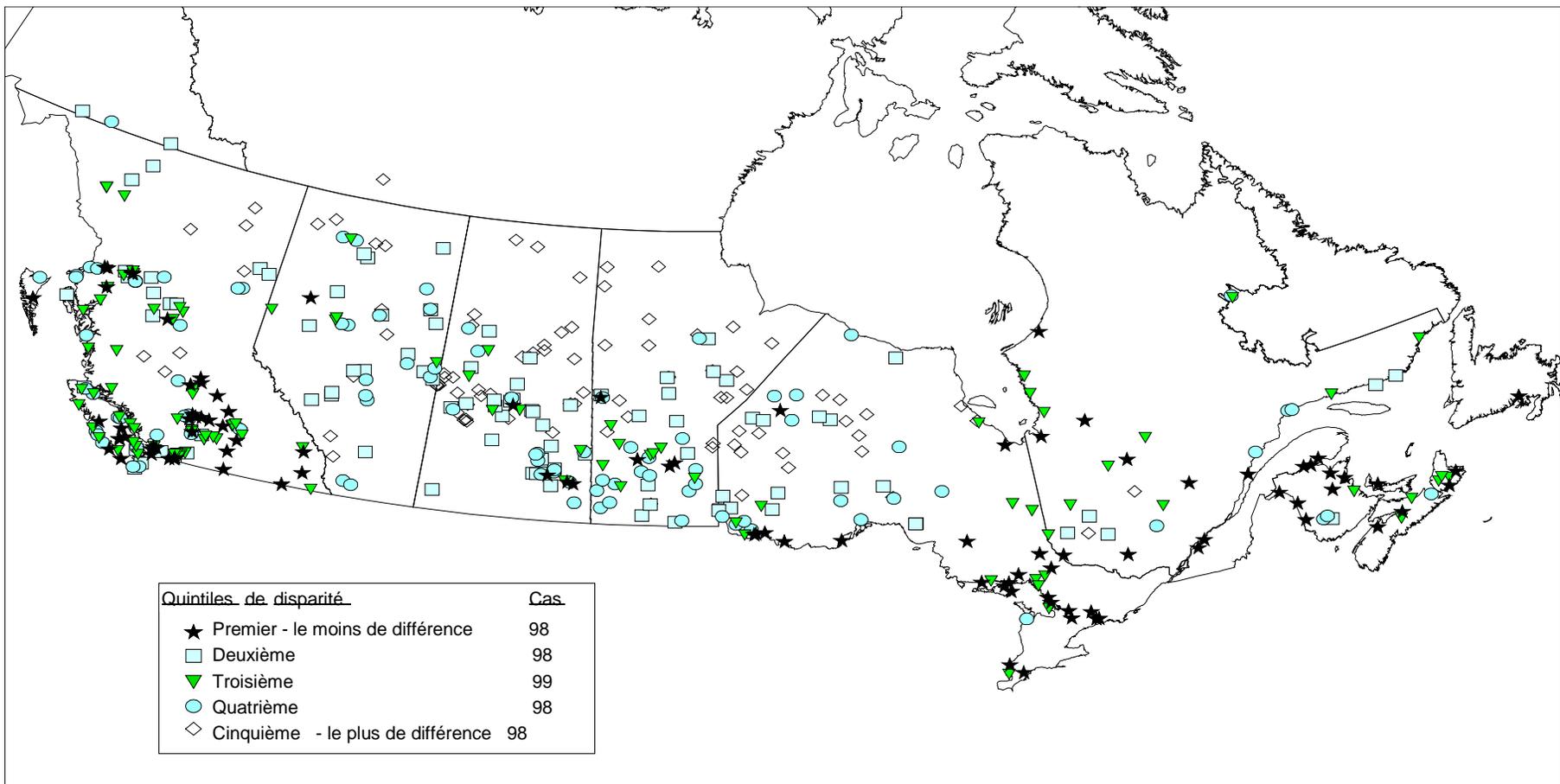
L'évaluation de l'évolution des conditions entre 1986 et 1996 laisse croire que même si les tendances géographiques du bien-être socioéconomique ont été hautement persistantes, la situation semble s'être relativement dégradée dans la région côtière de la Colombie-Britannique et relativement améliorée dans les provinces de l'Atlantique et dans des enclaves disséminées sur toutes les régions septentrionales des provinces, depuis la Colombie-Britannique jusqu'au Québec.

Disons enfin que les collectivités des Premières nations paraissent mal intégrées à la société et à l'économie non autochtones qui les entourent, du moins si l'on parle d'une intégration réciproquement avantageuse. Même s'il existe des corrélations significatives

³ La véritable explication pourrait n'avoir guère à voir avec les traités mais plutôt avec les aspects géographiques du marché du travail. Dans cette partie du Canada, l'économie est en grande partie associée soit 1) aux fermes dans les régions agricoles qui nécessitent très peu d'aide rémunérée à l'extérieur des familles propriétaires et 2) à un aménagement intensif des ressources dans les régions de l'arrière-pays (comme les mines et les centrales hydroélectriques) à côté desquelles les collectivités des Premières nations se retrouvent uniquement de façon aléatoire.

sur le plan de l'emploi, du revenu et du logement dans les régions, de telles associations sont très ténues. Le tableau des inégalités par rapport aux populations non autochtones se caractérise par l'existence d'un axe nord-sud et d'une dichotomie présence-absence de traités. Les collectivités bien nanties des Premières nations jouissent d'un bien-être socioéconomique qui correspond seulement à celui des populations non autochtones des régions les plus pauvres du Canada.

Figure 6 : Inégalités entre les collectivités des Premières nations et les collectivités non autochtones avoisinantes



Application de la recherche

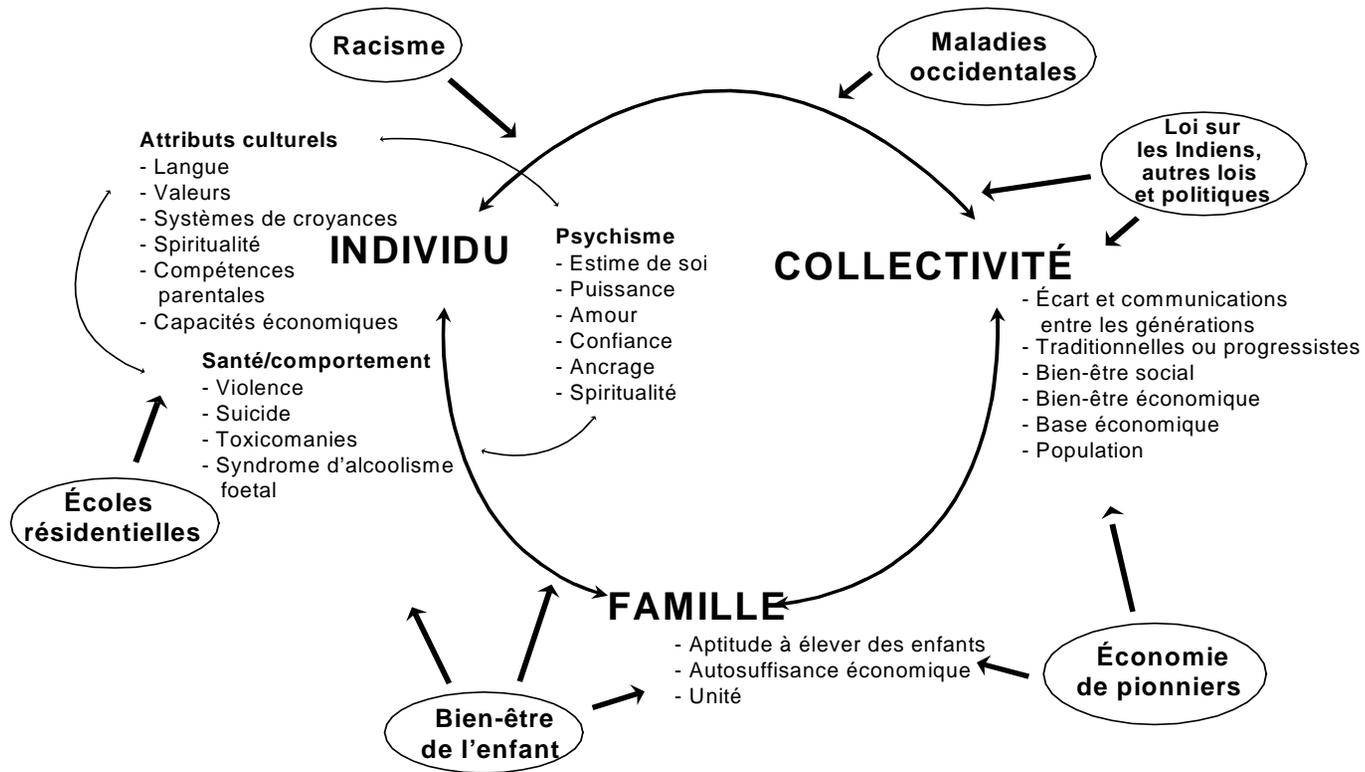
L'exercice précédent est utile dans la mesure où il brosse un tableau et favorise un dialogue au sujet du bien-être socioéconomique des collectivités des Premières nations. Ce genre d'exercice peut-il contribuer à faire mieux comprendre la dynamique qui sous-tend les inégalités et l'amélioration des conditions? Ce genre de recherche peut-il servir à cerner les facteurs de développement et de «sous-développement» qui pourraient faire l'objet d'interventions de la part des collectivités et des gouvernements soit pour exploiter les possibilités existantes, soit pour atténuer les procédés nuisibles?

Il est possible que les analyses quantitatives de conditions socioéconomiques n'apportent qu'une contribution restreinte à la quête de solutions. La dynamique des causes et des manifestations de la désintégration sociale d'un grand nombre de collectivités des Premières nations est multiple et marquée par des interactions complexes (voir la figure 7). La situation individuelle des collectivités est encore plus difficile à appréhender à cause de facteurs géographiques uniques et d'un passé propre de contacts, de résistances, d'échanges et d'interactions. Il reste qu'une démarche typologique et d'autres éléments d'analyses quantitatives peuvent constituer un point de départ utile dans la recherche de solutions. En regardant les caractéristiques des divers types de collectivités des Premières nations, qu'il s'agisse de la langue ou de la structure par âge, on peut se faire une idée des facteurs favorables ou défavorables au développement socioéconomique. On peut également cerner ces facteurs en examinant en détail les exceptions dans les données des SDR. L'exception que représentent les collectivités crie de la baie de James est l'indice que des voies multiples s'ouvrent au développement. On peut aussi relever utilement des exceptions pour ensuite leur consacrer une étude de cas. Deux exemples illustrent l'intérêt possible d'une telle recherche. D'abord, l'examen des valeurs aberrantes nous indique que la collectivité Skeetchestn de Colombie-Britannique présente un taux d'occupation de ses logements exceptionnellement bas. L'amélioration de l'habitation constitue une priorité pour cette première nation. Skeetchestn a des façons d'agir que l'on peut étudier et faire connaître aux autres Premières nations (MAINC, 1997 : 77-80). Une autre collectivité d'exception, la collectivité terre-neuvienne Miawpukek, vit mieux que la collectivité non autochtone voisine. Miawpukek vise à l'autosuffisance par un développement économique intégré qu'éclairent les valeurs traditionnelles (MAINC, 1997 : 17-20).

Les conclusions de cette recherche nous indiquent que les études les plus productives destinées à faire mieux comprendre et à améliorer le bien-être socioéconomique des Premières nations - et d'autres collectivités marginalisées - réuniront des analyses quantitatives et des études de cas intensives. Au moins un projet de recherche en cours, la Nouvelle économie rurale, sous les auspices de la Fondation canadienne pour la restructuration rurale (FCRR), examine cette possibilité. La FCRR cherche à s'unir avec cinq collectivités autochtones ou plus et au moins 27 autres collectivités pour réaliser sur plusieurs années une étude ambitieuse qui combinera une analyse quantitative et des études de cas détaillées menées sur place avec la collaboration des intéressés (FCRR, 1996). Sans doute est-ce là le genre de travail qui aidera à trouver et à promouvoir des moyens efficaces de favoriser le développement socioéconomique des collectivités des Premières nations.

Figure 7

Causes et dynamique de la désintégration sociale des collectivités des premières nations



Bibliographie

Anderson, Robert B. (1997), «Economic Development among First Nations: A Contingency Perspective», thèse de doctorat en géographie, Université de la Saskatchewan, Saskatoon (Canada).

Armstrong, Robin, et Rogers, Tim (1996), «A First Nations Typology: Patterns of Socio-Economic Well-Being», rapport de recherche, Ottawa : Direction de la recherche et de l'analyse, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, mars 1996.

FCRR (1996), «La Nouvelle Économie Rurale : Choix et options - un projet de la Fondation canadienne pour la restructuration rurale», site Web de la Fondation canadienne pour la restructuration rurale, 24 juillet 1996. (<http://artsci-cwin.concordia.ca/socanth/crrf/prosp5.html>)

MAINC (1997), *Pratiques efficaces des Premières nations : l'art de faire des choses dans les collectivités, les entreprises et les organisations autochtones*, Ottawa : Direction de la recherche et de l'analyse, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, juin 1997.

Sloan, Pamela, et Hill, Roger (1995), *Corporate Aboriginal Relations: Best Practice Case Studies*, Hill Sloan Associates Inc., Toronto.

Reimer, Bill, et Trott, Chris avec la collaboration de C. Croxen, M. Hayes, J. Perzow et A. Woodrow (1997), «Economic Integration and Isolation of First Nations Communities - Report I: An Exploratory Review for the Canadian Rural Restructuring Foundation», Montréal : Département de sociologie et d'anthropologie, Université Concordia, décembre 1997.

Remerciements

Heather Tait et Arlene Jamieson ont préparé les spécifications d'extraction pour ensuite retirer les données d'intérêt de la base d'information du recensement de 1996. Andrea Hooker a dressé les cartes qui figurent dans le présent document.

Annexe A
Collectivités : Participation à l'étude

